

Reflet

La revue municipale de Guichen•Pont-Réan



ST-JEAN 2018

Le 16 juin, lumières sur la ville !

Page 6 **Actualité**
Le label pour nos chemins de randonnée !

Page 11 **Dossier**
Le service Espaces verts : côté cour et côté jardin !

Page 16 **Portrait**
Jean Jahier, le randonneur qui montre la voie

Sommaire



P.6
Actualité
Un label pour
nos chemins
de randonnée !

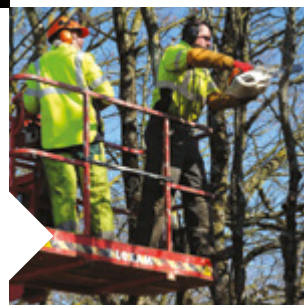


P.8
Actualité
Le budget
communal
2018

P.10
Environnement
Louez votre vélo
à assistance
électrique !



P.11
Dossier
Le service
Espaces verts :
côté cour et
côté jardin !



P.20
Association
Festival du
P'tit Souffleur :
le théâtre à
ciel ouvert



P.16
Portrait
Jean Jahier,
le randonneur
qui montre la voie



P.23
Association
La course de radeaux
revient à Pont-Réan !

Edito

Un budget au service d'engagements forts

L'adoption du budget est un moment fort dans la vie d'une commune, c'est un acte politique majeur qui traduit des engagements concrets pour l'année en cours.

Pour 2018 nous l'avons voulu ambitieux, peut-être encore plus que les années précédentes. Il retrace à la fois notre souhait de préserver le niveau des services à la population dans nos différents domaines d'intervention, et également notre volonté de mener à bien les programmes d'investissements structurants.

Ainsi, pour le scolaire, nous poursuivrons l'agrandissement du restaurant des Callunes avant que ne débute, à partir de septembre, l'extension des classes de maternelle. Des aménagements sont également planifiés dans les autres écoles.

En ce qui concerne le domaine sportif, il y a bien entendu la piscine communautaire. La pose de la première pierre est prévue en 2020 mais la participation financière de la Commune pour les études débute dès cette année. Par ailleurs, un local sera créé pour l'athlétisme et petits et grands pourront s'adonner au plaisir du sport en plein air avec les parcours santé installés à Guichen et Pont-Réan !

En terme d'études, nous finaliserons un dossier qui court depuis plusieurs exercices : la révision du Plan local d'Urbanisme (PLU).

Le cadre de vie des habitants, l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, la sécurisation des voiries, la création de voies mixtes encourageant les déplacements doux, sont également des thématiques importantes de notre politique, pour preuve : la rue du G^{al} Leclerc sera aménagée du rond-point des Landes jusqu'à celui du Pigeon Blanc, des travaux de rénovation de la voirie et de mise en accessibilité sont aussi programmés.

Les commerces et services de proximité font partie des attentes fortes des habitants. Offrir la possibilité à des entrepreneurs de venir s'installer dans nos bourgs, tout en proposant de nouveaux logements et en travaillant sur du renouvellement urbain, c'est ce que nous proposons en soutenant l'opération *Les Jardins de la Forge*.

Donner les clés aux Guichennais et Pont-Réannais pour faire de leur Commune un lieu à leur image est aussi un de nos objectifs ! Nous avons, pour ce faire, mis 20 000 € à leur disposition via le budget participatif !

Nouveaux habitants, nouveaux quartiers, nouveaux bâtiments... le développement de la Commune entraîne une croissance de



l'activité pour les services municipaux, l'achat de matériel et l'augmentation des surfaces de travail devient une nécessité : en 2018, le centre technique municipal sera agrandi.

Enfin, nous devons entretenir notre patrimoine bâti : la réfection de la toiture de l'église sera finalisée cette année.

L'ensemble de ces projets, et d'autres encore, représente un engagement de 4 349 675 €, autofinancé à hauteur de 1 300 860 € et avec un recours à l'emprunt de 1 173 750 € (les autres sources de financement étant issues des recettes d'investissement (FCTVA, taxes liées à l'urbanisme, ventes de terrains...). Ces investissements sont possibles grâce à une gestion rigoureuse de nos finances et au respect des 3 grands principes financiers : une capacité de désendettement inférieure à 8 ans (4,02 pour 2018), une capacité d'autofinancement maintenue à 400 000 € et un équilibre financier en fin d'exercice. Cependant, même si notre situation financière est saine, la vigilance reste de mise, notamment concernant les dépenses de fonctionnement. Les services municipaux optimisent l'efficacité de leurs modes de gestion en s'inscrivant dans un contexte budgétaire restreint depuis déjà plusieurs années, mais de nombreux facteurs tirent naturellement ces dépenses à la hausse ; sans compter les nouvelles compétences que l'État nous transfère chaque année sans pour autant augmenter ses dotations ! C'est donc sur les charges de gestion courante que l'essentiel des efforts peut être accompli et c'est ce à quoi nous nous engageons.

L'élaboration d'un budget ne se restreint pas à cette perspective à 12 mois : il s'inscrit dans une vision à plus long terme. Ainsi, à travers nos propositions budgétaires, nous dessinons l'avenir de notre territoire, modelons son visage, répondons aux besoins des habitants... pour les décennies à venir. Et cela nous le faisons avec une priorité : limiter l'impact sur la fiscalité des ménages. C'est pourquoi, comme en 2017, nous avons voté la hausse d'1% des taux d'imposition de taxe d'habitation et taxe foncière sur le bâti et le non bâti.

Dominique Delamarre,
adjoint aux finances et aux budgets



Lours

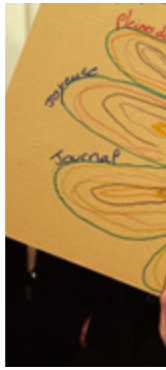
REFLET JUIN - JUILLET 2018 - imprimé par nos soins à 4000 exemplaires - Joël Sieller, Directeur de publication - Sylvana Bigot, Rédacteur en chef - Élodie Girod, rédaction, photos, secrétariat de rédaction - Marina Le Calvez, rédaction, photos, secrétariat de rédaction - Ghislaine Delanoue, photos - Daniel Lelégard, impression - Les informations associatives (textes et photos) sont éditées sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Crédits photos : portrait Matthieu Chanel, couverture pixabay.com ©rhinoferos, budget freepik.com - La relecture du Reflet est assurée par les membres de la Commission communication. PROCHAIN NUMÉRO DE REFLET : AOÛT - SEPTEMBRE 2018 - Les informations sont à envoyer 45 jours avant la publication du Reflet, soit le 15 juin au plus tard à : reflets@ville-guichenpontrean.fr

Arrêt sur images

Samedi 7 avril, plus de 1000 visiteurs ont poussé les portes des Halles pour participer au festival du livre jeunesse Littéralouest. Les 9 auteurs présents ont dédié leurs ouvrages sans un instant de répit ! Placé sous le signe de la découverte et de l'échange autour du plaisir de la lecture, cette 3^e édition était remplie de très beaux moments !



Un soleil radieux, un chapiteau coloré, de la musique, des spectacles, des animations à foison : il n'y avait pas de meilleur scénario pour fêter les Frapidays ! Organisée par le Clad-UFCV, cette édition 2018 (du 18 au 21 avril) a fait le plein de visiteurs venus d'ici et même d'ailleurs !

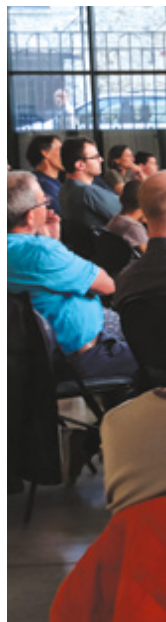


Mercredi 14 mars, près de 350 aînés ont partagé le traditionnel repas offert par la Commune, préparé par les agents de la cuisine centrale et servi par des collégiens et des bénévoles... Et pour l'ambiance ? Un groupe pont-réennais était aux commandes laissant volontiers le micro aux jeunes et à Erwann, notre star locale.



Du sol au plafond, en passant par le mobilier et les vitres ! À chaque vacances scolaires, l'équipe d'agents d'entretien de la Commune intervient dans les écoles publiques pour le grand ménage ! La pause d'avril-mai n'a pas échappé à la règle : les espaces ont eu le droit à un bon nettoyage de printemps !

Franc succès, sous le soleil, pour cette 26^e édition de la braderie de Pont-Réan. De nombreux amateurs sont venus chiner sur les stands des 420 exposants installés sur la Cale dès 5h30... et les balades en poney ont ravi les enfants. Cette réussite récompense le travail de la nouvelle équipe de bénévoles de l'association des deux écoles de Pont-Réan qui vous donne rendez-vous le 28 avril 2019.





Cette année, c'est à Guichen qu'a eu lieu l'assemblée générale départementale de l'UNC. Ce samedi 21 avril, plus de 150 porte-drapeaux étaient rassemblés place Georges Le Cornec pour le dépôt de gerbe au Monument aux morts et la cérémonie de remise de médailles.



Si vous avez (ou avez eu) des enfants qui fréquentent l'accueil de loisirs ou les accueils périscolaires de la Commune, vous avez forcément croisé Chantal Antoine et ce sourire qui ne la quitte pas ! Après 16 ans en tant que coordinatrice administrative au Clad-UFCV elle est partie en retraite. C'est Roseline qui vous accueille désormais !



L'édition 2018 du Salon des arts Christiane Delfau a connu un vif succès. Du 24 au 31 mars, de nombreux visiteurs ont répondu présents. La contemplation des œuvres et les échanges avec les artistes ont ravi petits et grands ! Et les débats retransmis sur Radio Laser ont fait rayonné le Salon bien au-delà de Guichen !



Échanges et convivialité aux Halles en ce samedi 21 avril ! Lorsque de belles idées proposées par les habitants rencontrent un public intéressé et curieux, le bilan ne peut être que positif ! Les 8 propositions recevables du budget participatif ont été présentées par les porteurs de projet qui ont su défendre leur idée devant près de 80 guichenaïens venus en famille. Cette soirée marquait aussi le top départ du vote de cette 1^{ère} édition !



CIRCUITS DE GUICHEN PONT-RÉAN |



Le label pour nos chemins de rando !

En 2014, les membres de l'association l'Escapade ont retracé l'ensemble de nos chemins de randonnée. Un travail d'expert aujourd'hui valorisé par la Fédération française de randonnée. Cet été, profitons de nos sentiers !

Valable 5 ans, ce label est attribué en fonction de nombreux critères. *"Il faut que le circuit soit bien balisé, entretenu, sans danger et qu'il croise peu de routes, détaille Jean Jahier. Les panneaux de signalisation doivent comporter des indications pratiques telles que la distance et la couleur du balisage."* *"Y ajouter des informations sur l'Histoire et le patrimoine est un plus, ajoute Didier Bouvier."* Ainsi, les boucles de la Provostais, Pont-Réan/Le Boël, les bords de Vilaine, la Locquenais et le moulin de la Bouëxière arborent le petit macaron ! Vous ne vous y êtes jamais promené ? Trouvé celui qui vous convient et partez à la découverte de notre campagne ! Vous êtes un bon marcheur ? Les jonctions entre ces circuits vous offrent la possibilité de relier les trajets et de randonner sur toute une journée... *"et ce n'est pas le cas partout, conclut Jean Jahier !"*

■ **Circuits en téléchargement sur www.guichenpontrean.fr > Découverte et balades > Balades, accessibles grâce au QR code sur les panneaux et disponibles à l'accueil de la Mairie.**

Contacts Escapade/randonnée de Guichen : 06 81 41 37 88 - marie-therese.visseiche@orange.fr - rando-escapade35.jimdo.com



RECYCLAGE, DÉCO ET PARTAGE |

2 cabines converties en boîtes à livres !

Suite au succès de la première boîte située sur la Cale de Pont-Réan, le Comité restreint Agenda 21 et les bibliothécaires ont trouvé une idée originale pour développer le concept : transformer les cabines téléphoniques désaffectées en boîtes à livres !

La préparation a fait l'objet d'un travail d'équipe. Les cabines, débranchées du réseau, ont été nettoyées et aménagées par les agents des services techniques, puis décorées par un groupe de jeunes de la Commune. *"Accompagnés par Hugues Céard, dessinateur, ils se sont investis dans la création du visuel et sa réalisation, confie Solène Durand-Trichet, animatrice de l'Espace Jeunes. Une mise en valeur très réussie !"* Situées à côté de la pharmacie de Pont-Réan et au niveau de l'étang des Éberges elles sont prêtes à faire voyager les livres.

À vous de jouer : partagez vos lectures !

"Le principe est simple, gratuit et sans inscription, explique Mireille, responsable de la Médiathèque : vous avez des livres en bon état et à la portée de tous qui attendent une seconde vie ? Déposez-les dans l'une des boîtes !" Ils se trouveront rapidement entre les mains d'une nouvelle personne qui les gardera le temps nécessaire à la lecture puis les déposera à son tour dans l'une des boîtes pour qu'ils poursuivent leur périple. Bonnes lectures !

Le
chiffre
du mois

1549

C'est le nombre de cartes nationales d'identité enregistrées et remises par les agents d'accueil de la Mairie sur l'année 2017. Sur cette même année, 926 passeports ont également été délivrés.

ANIMATION JEUNESSE COMMUNAUTAIRE (AJC) | Cap sur les loisirs d'été !

Vous êtes plutôt "séjour bronzette les pieds dans l'eau" ou vacances nature et sportives ? Du 9 au 27 juillet, les structures d'animation jeunesse de Vallons de Haute Bretagne Communauté proposent aux 12-17 ans tout un panel d'activités et vous donnent les clés pour passer un été dont vous vous souviendrez !

"Voilà l'été, j'aperçois le soleil..." Et pour mettre au point votre programme, procurez-vous vite la plaquette des animations jeunesse 2018 ! Elle est notamment disponible au Clad, à l'Espace jeunes, à la Mairie, à l'Espace Galatée et en version numérique sur le site de la Commune. Elle détaille l'offre estivale 2018 : aussi bien les séjours que les accueils au complexe sportif Henri Brouillard à Pont-Réan. Les inscriptions ont débuté le 18 mai et sont ouvertes jusqu'au 22 juin pour les séjours (dans la limite des places disponibles). Pour les accueils hebdomadaires, vous avez jusqu'au vendredi de la semaine précédent l'accueil pour valider votre présence. Participer aux AJC, c'est l'assurance de passer de belles journées avec des jeunes du même âge et de profiter des astuces des animateurs pour concevoir des projets et les mener avec succès.

3 bonnes raisons d'inscrire votre enfant !

Les AJC, c'est bien aussi pour les parents ! Grâce aux navettes, les jeunes peuvent se rendre sur le site de



Pont-Réan et rentrer en fin de journée en toute sécurité et autonomie. Les activités sont pilotées par une équipe d'animateurs professionnels du Clad-UFCV, en partenariat avec Léo Lagrange et les animateurs municipaux de Baulon et de Lassy. Elles sont donc encadrées par des intervenants du territoire bien connus des jeunes. Afin de rendre ces loisirs accessibles au plus grand nombre, les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial.

■ **Contact : Clad-UFCV 02 99 57 06 43 - Facebook : Ajc Vhbc**
Téléchargez la plaquette des animations sur :
www.guichenpontrean.fr > Actualité
Plus d'infos sur l'UFCV : <http://portail-animation.ufcv.fr>

PRÉVENTION CANICULE | Le registre des personnes fragiles

Pour qui, pour quoi ?

Ce recensement concerne les personnes âgées, en situation de handicap, malades ou dépendantes, seules ou isolées pendant l'été. L'inscription sur ce registre permet aux services sociaux compétents d'identifier les personnes à risques et ainsi, de savoir où apporter conseils et assistance en cas de déclenchement d'un plan d'alerte par

les services de l'État. La canicule, par exemple, fait partie des points de vigilance.

Comment s'inscrire ?

L'inscription se fait sur la base du volontariat. Vous habitez Guichen et êtes concerné ? Un de vos proches, votre voisin ou une connaissance est dans cette situation ? N'hésitez pas à lui en parler ou à effectuer, avec son accord, les démarches. Il suffit de contacter le Centre communal d'action sociale (CCAS).

■ Contact : CCAS

Laëtitia Blommaert 02 99 05 35 92

En savoir plus : retrouvez les bons réflexes en cas de risques météo dans le Dicrim (document d'information communal sur les risques majeurs) et les recommandations de prévention sur www.sante-sports.gouv.fr

En bref

Prêts pour les classes 8 ?

La journée de retrouvailles de ceux et celles qui sont nés une année finissant par 8 aura lieu le samedi 29 septembre. Le rendez-vous est fixé à 10h30 à la Mairie pour la traditionnelle photo et le dépôt de gerbe au Monument aux morts : cette année, le centenaire de l'Armistice de la guerre 14-18, rend ce symbole encore plus fort ! Puis, l'apéritif, offert par la municipalité, sera servi dans la salle polyvalente et le repas à l'Auberge des Landes. Animations et jeux ponctueront l'après-midi. Réservez avant le 10 septembre !

Tarif : 35 €

Réservations : à l'Auberge des Landes, Bijouterie Gicquel (C.c Hyper U), Pressing Michenaud (Place St-Martin).

Contact : Olivier : 06 67 47 04 04
classeshuitguichen@gmail.com



Le budget communal 2018

Répartition par thème et par habitant du budget de la Commune

11 019 902 €

303 €

Modernisation de la voirie, des réseaux, des espaces verts et aménagements urbains
2 549 521€

89 €

Aides aux associations
748 585 €

Sécurité et accessibilité
129 426 €

15 €

222 €

Administration générale des services municipaux
1 869 688 €

Enseignement et restauration scolaire

440 €

Acquisitions foncières
162 700 €

19 €

Enseignement
1 343 222 €

290 €

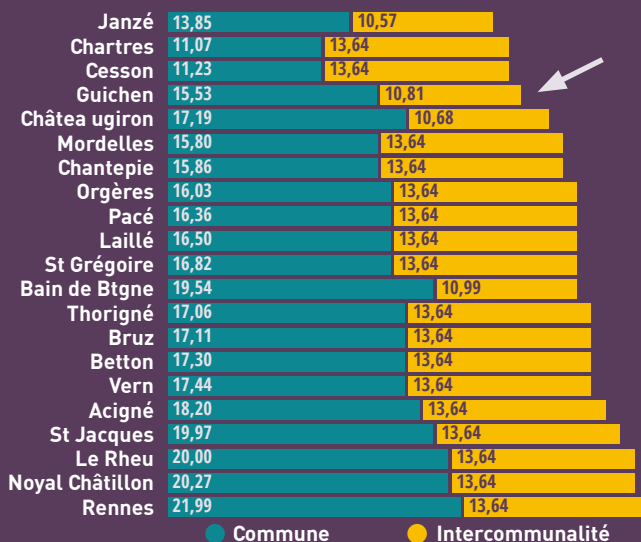
Patrimoine
585 175 €

69 €

159 €

Restauration scolaire
2 364 601 €

Taux communaux et intercommunaux de la taxe d'habitation - comparatif



1%

d'augmentation des taux d'imposition

Taxe d'habitation

15,69

Taxe foncière bâti

17,16

Taxe foncière non bâti

41,40

Les grands projets pour 2018

Callunes : agrandissement
du restaurant scolaire et de
la partie maternelle
1 207 715 €



Toiture
de l'église
499 700 €



Matériel
319 415 €



5 945 395 €
de budget d'investissement

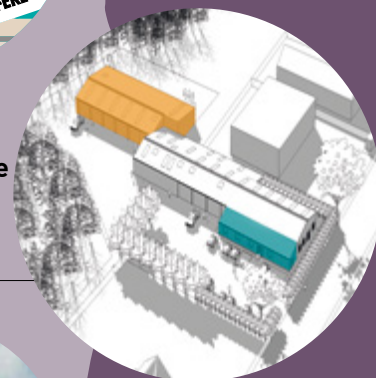


Budget
participatif
20 000 €

Piscine
première
participation
de la
Commune
25 000 €



Agrandissement
du Centre technique
municipal
254 240 €



Aménagement de la Rue du
Général Leclerc (du rond
point des Landes jusqu'à
celui du pigeon blanc)
675 429 €



Parcours santé aux Éberges
et à Pont-Réan
50 000 €

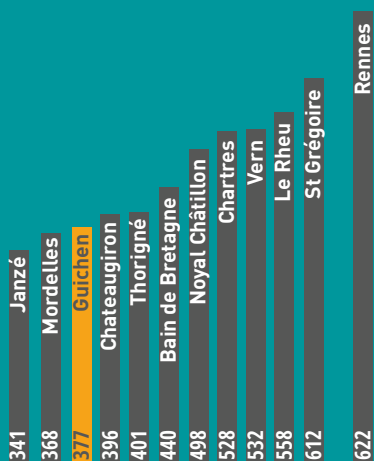


Les jardins
de la forge
262 000 €

Programme
de voirie
110 000 €

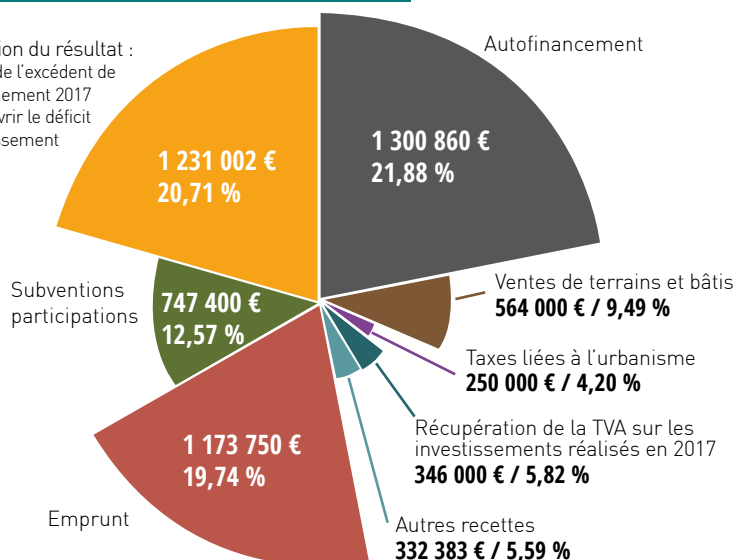


Recette des impôts en Euro par habitants



Recettes d'investissement : 5 945 395 €

Affectation du résultat :
Reprise de l'excédent de
fonctionnement 2017
pour couvrir le déficit
d'investissement



DÉPLACEMENTS |

Louez votre vélo à assistance électrique !

Afin de proposer une alternative à l'utilisation de la voiture pour les trajets quotidiens, Vallons de Haute Bretagne Communauté a lancé un service de location de vélos à assistance électrique. Les premiers bénéficiaires ont reçu leur bien le 28 février dernier. Et si vous faisiez parti des prochains ?

Aller au travail à vélo ? Pourquoi pas ! En vélo électrique ? Encore plus tentant ! Mais parfois, la motivation est stoppée par le coût de l'équipement. C'est pour remédier à ce frein que Vallons de Haute Bretagne Communauté (VHBC) propose ce nouveau service, répondant à sa mission d'accompagner le développement de la mobilité durable sur le territoire.

Pour qui et combien ?

Un des objectifs prioritaires est de toucher un public non motorisé souhaitant réaliser des trajets domicile-travail. Il est possible de louer un vélo par foyer, pour une durée de 3 mois (au prix de 85 €), 6 mois



(150 €) ou 12 mois (275 €). 50 % du prix de cette location peut être prise en charge par l'employeur. La location est renouvelable dans la limite de 24 mois et avec la possibilité d'acheter le vélo au bout de deux ans, au tarif de 350 €.

Comment procéder ?

Il faut adresser un dossier de candidature contenant la fiche de pré-réservation (disponible sur le site de VHBC), les justificatifs demandés (pièce d'identité, domicile, attestation de responsabilité civile...) et les garanties (un chèque de caution de 1650 € et le chèque correspondant au montant de la

durée de la location souhaitée). Chaque mois, la commission examine les dossiers et sélectionne les bénéficiaires. Une trentaine de vélos sera mis en location sur la période 2018-2020.

Toutes les infos : www.vallons-de-haute-bretagne-communautaire.fr > rubrique actualité - **Contacts :** 02 99 57 03 80 - charlene.guinel@vallonsdehautebretagne.fr

Jardinage bio

Petit aide-mémoire pêle-mêle du jardinier bio

- **Toujours être patient.** Ne jamais jardiner trop tôt au printemps : attendre que la terre se réchauffe, on y gagne toujours !
- **Ne jamais travailler le sol** s'il est collant. Attendre que la terre se ressuie.
- **Ne jamais retourner le sol, ne jamais enfouir dans le sol la matière organique** sous peine de pullulation de vers parasites. Tous les échanges, toutes les transformations se font **sur le sol**.
- **Maintenir le sol couvert en toutes saisons** pour le protéger du tassement par les pluies, du dessèchement par le soleil, pour le nourrir, pour limiter la pousse des mauvaises herbes, c'est du tout gagnant : moins de sarclages, pas de binages.
- **La matière verte** est riche en azote, comme les tontes de pelouse ou tailles de haies.

- **La matière brune ou jaunâtre** est riche en carbone comme les herbes sèches, paille, foin, branchages secs.
- **Les légumes de couleur verte foncée** sont plus résistants au froid que ceux de couleur verte claire ou blonde qui eux, sont plus résistants à sécheresse.
- **Les petits pois à grains ronds** sont plus résistants au froid (plus précoces) que les petits pois à grains ridés, qui eux sont plus sucrés et plus résistants à la sécheresse que ceux à grains ronds.




Paillis de broyat de taille de haie sous courgettes.

- **Les légumes à rames** (petits pois et haricots) sont plus productifs que les nains.
- **Les courgettes** doivent être cueillies jeunes (pas plus de 20 cm) pour être tendres et sans graines.
- **Les semis de mâche** doivent être tenus arrosés jusqu'à la levée.
- **Les semis de haricots** doivent être enterrés superficiellement (1 à 2 cm) car, selon les dictons : "ils doivent entendre sonner midi" ou "voir le jardinier partir".
- **Ne pas trop recouvrir les graines** que vous semez, en général, deux fois leur épaisseur. On a tendance à trop les enterrer.
- **Arroser une bonne fois les semis** et attendre la levée avant d'arroser de nouveau. Pour les pois et les carottes, arroser le fond du sillon avant de semer, puis légèrement dessus, et attendre la levée avant d'arroser à nouveau.

DOSSIER

Le service Espaces verts : côté cour et côté jardin !

A photograph showing three municipal workers in high-visibility yellow and green uniforms working on a flower bed. The bed is filled with a variety of colorful flowers, including yellow, purple, and pink blooms. The workers are focused on their tasks, with one using a small tool to tend to the plants. The background features a red metal fence and a stone pillar, suggesting an outdoor courtyard or garden setting.

Maintenir un cadre de vie agréable et sécurisé pour les habitants tout en optimisant le temps de travail des agents : telle est l'équation à résoudre lorsqu'on se penche sur l'organisation des services techniques municipaux. À Guichen, la gestion de l'entretien des espaces verts est programmée selon deux principes majeurs : la gestion différenciée, fruit d'une réflexion menée sur le territoire et adaptée à nos espaces, et le rythme des saisons. Entretien-on de la même façon une aire de jeu, un massif floral central, une coulée verte ? Quelles sont les principales activités à mener pendant la période de "repos végétatif" ? Quelles actions sont mises en place pour lutter contre les nuisibles tout en préservant notre environnement ? Enfilez votre tenue de jardinier et suivez les traces des agents municipaux de Guichen ! Vous apprendrez à mieux connaître les gestes de leur quotidien et découvrirez comment ils agissent pour préserver notre environnement.

BIEN GÉRER LES ESPACES VERTS : UNE ORGANISATION AUX PETITS OIGNONS !

Les agents municipaux du service Espaces verts de Guichen interviennent au quotidien dans les rues, les quartiers, les squares, les stades, autour des bâtiments publics... Pour embellir notre cadre de vie, il ne leur suffit pas d'avoir la main verte et de toucher du bois ! L'entretien de nos petits coins de verdure est organisé de façon optimale grâce à leur savoir-faire et une programmation méthodique.

Au sein des services techniques municipaux, l'équipe des Espaces verts est composée de 11 agents à temps complet. Leurs principales missions se déclinent aisément : plantation, abattage, taille, élagage, broyage, paillage, tonte, désherbage manuel, débroussaillage, fleurissement, arrosage... La spécificité du service réside plus particulièrement dans son organisation millimétrée.

"Nous avons divisé Guichen/Pont-Réan en 3 secteurs où chaque équipe réalise l'ensemble de l'entretien, explique Philippe Grée, chef d'équipe. Cela permet notamment d'optimiser les temps de déplacement !" Une autre équipe se consacre entièrement aux travaux autour du complexe Charles Gautier. *"La Commune dispose de 6 terrains de foot dont 5 en herbe. Il faut tondre, bien-sûr, mais pas seulement : le traçage, la fertilisation et les travaux mécaniques font également partie du travail,"* complète-t-il.

Les agents sont tous polyvalents. La constitution des équipes tient compte des besoins de compétences spécifiques, telles que le permis E permettant de conduire un véhicule

avec remorque ou les formations Caces pour piloter une mini-pelle ou une nacelle qui sont louées ponctuellement. Le petit équipement est identique pour chaque équipe et la gestion du gros matériel bénéficie d'un planning soigné : le service dispose uniquement de 2 grosses tondeuses d'1,80 m et de 3,30 m de coupe pour les 15 hectares de grands espaces de tonte de la Commune. Il faut donc savoir anticiper et gérer les priorités !

Évidemment, les décisions ne sont pas prises au hasard : elles reposent sur l'inventaire et le classement minutieux des zones répertoriés dans un document de référence : "La gestion différenciée des espaces verts".

LA GESTION DIFFÉRENCIÉE

11

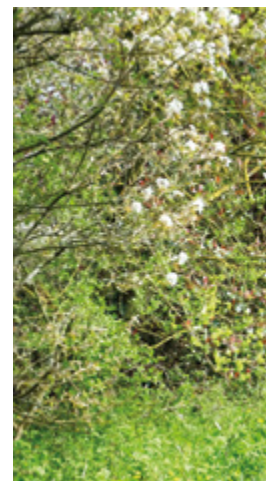
agents municipaux
spécialistes des
espaces verts

50

hectares d'espaces
verts entretenus,
dont 15 de grands
espaces de tonte

1400

arbres plantés,
composés d'une
vingtaine d'essences
différentes



4 codes, 4 types d'entretien

Ce document classifie chaque parcelle entretenue par les agents de la Commune selon 4 codes. Mais que prend-on en compte ? "L'entretien d'une prairie ou coulée verte ne nécessite pas la même fréquence d'intervention que l'entrée de la Mairie, les cimetières ou les abords des passages piétons, détaille Philippe Grée. C'est en se basant sur les caractéristiques géographiques, écologiques et paysagères des différents sites ainsi que sur leur usage et leur fréquentation que ce classement a été établi." Dans les lieux correspondant au code 1, l'entretien des jardins est très soigné, la tonte, entre mars et novembre, est effectuée chaque semaine. Sur les pelouses correspondant au code 2, vous verrez plus de pâquerettes et de pissenlits, car la fréquence de tonte est plus espacée ! L'ambiance champêtre est la caractéristique des sites du code 3 : les surfaces

EN IMAGES



Jardins d'accompagnement

Ex. : rues lotissement Charcot, massifs du centre bourg, parking de l'église de Pont-Réan...

code
2



Jardins de nature

Ex. : Chemin creux Fée de l'Aulne, arrière de la salle Henri Brouillard à Pont-Réan...

code
4

En 1 clic !

Sur www.guichenpontrean.fr

> Au quotidien > Environnement
> Gestion différenciée des espaces verts, retrouvez la plaquette détaillée répertoriant les codes appliqués sur les différents sites de la Commune et le type d'entretien dont ils bénéficient.

enherbées sont tondues 6 à 8 fois par an et le fleurissement y est naturel. Enfin, la Nature opère en toute liberté dans les lieux de code 4 : les interventions sont essentiellement prévues pour des questions de sécurité. Appliquée depuis 2010 à Guichen, cette gestion garantit le juste équilibre entre le maintien d'un cadre de vie agréable et l'optimisation du temps de travail des jardiniers.

Adapter, faciliter, proposer...

Bien gérer les espaces verts, c'est aussi respecter l'environnement. Concrètement, les agents appliquent les techniques de désherbage adaptées sans employer de produits phytosanitaires. Par exemple, le désherbage thermique est utilisé sur les zones minérales (allées des cimetières) alors que les outils mécaniques manuels ou tractés servent sur les allées sablées.

Le fait de connaître leur secteur comme leur poche est également un bel atout : il permet aux agents de savoir quelles parcelles peuvent être mises à disposition des agriculteurs pour faire du foin. "Nous participons aux installations pour les animations telles que la fête de la St-Jean ou la braderie, détaille Philippe, nous avons donc une bonne visibilité des lieux qui devront servir pour les participants ou pour le stationnement, et nous les entretenons dans ce sens."

Enfin, le service Espaces verts intervient aussi en amont des projets. "Lors de la création d'un nouvel aménagement, nous nous projetons déjà dans l'entretien, définissons les endroits appropriés pour les plantations et évaluons l'impact sur l'organisation du service," complète-t-il.

3 questions à Jean Lemoine, adjoint aux Travaux, énergies, eaux et environnement

À Guichen, quels sont les choix et les pratiques en matière de préservation de la biodiversité ?

La réglementation interdit l'usage des pesticides dans les espaces verts publics depuis 2017... mais la Commune l'a mise en place depuis 2004 ! Impulsée par les élus et les agents, ce passage à l'acte avant la loi a été motivé par la proximité de la Vilaine. La gestion différenciée des espaces verts, quant à elle, n'est pas une obligation, mais c'est la bonne pratique pour respecter nos engagements en matière de développement durable.

Comment cette mise en place va-t-elle évoluer ?

La gestion différenciée est continuellement remise à jour pour mieux correspondre aux usagers et pour s'adapter aux nouveautés. Un des objectifs est de limiter la tonte et le désherbage manuel. Dans la palette des moyens utilisés, nous avons aussi bien recours aux techniques modernes avec la pause de bâche biodégradable tissée évitant la pousse de mauvaises herbes qu'à l'écopâturage ! L'intégration de chèvres, moutons et boucs dans différentes prairies pentues de la Commune va en effet débiter à proximité de la Mare de Bellevue au 2^e semestre 2018.

Quelle est la philosophie du service Espaces verts ?

Travailler en bonne harmonie avec nos partenaires locaux (CAT, lycée de la Lande du Breil), favoriser les essences locales et pratiquer l'échange en accueillant des stagiaires toute l'année.

L'ÉQUIPE EN ACTIONS AU FIL DES SAISONS

Sculpter la nature et façonner les paysages, c'est un peu comme faire de la haute couture : il faut être créatif et se caler sur le rythme des saisons ! Si les agents ne bénéficient pas de la "Fashion week" pour mettre en valeur leurs créations, le fruit de leur travail a l'avantage d'être visible à tout instant ! Après la lecture de cet article, pourquoi ne pas vous amuser à repérer les traces de leur passage sur les espaces publics de la Commune ?

SUR LE TERRAIN TOUTE L'ANNÉE...

Avoir l'œil, être vigilant et à l'affût... pour les jardiniers, ces actions ne servent pas à dénicher de nouvelles étoffes ou à repérer un futur top model, mais à identifier les priorités dans les travaux qui ne sont pas dépendants de la saison. Par exemple,

ils assurent un contrôle régulier des aires de jeux (soudures, filets...), des abords du complexe sportif (mains courantes, clôtures, parre-ballons...) pour vérifier la conformité de ces espaces publics avec les normes de sécurité.



COLLECTION PRINTEMPS-ÉTÉ : COLORÉE ET FLEURIE !

Comme dans votre propre jardin, elle démarre en avril avec l'arrivée des jonquilles et se termine en octobre lorsque fanent les dernières roses. C'est la période de forte activité car tout pousse ! Pendant ces 6-7 mois, l'équipe chargée de l'entretien du stade est dans la haute saison pour la tonte. Sur leur secteur, les autres jardiniers

effectuent principalement le désherbage, le paillage, l'arrosage, la tonte des espaces ainsi que l'entretien des allées minérales en suivant les préconisations de la gestion différenciée.

Paillage : 1 opération, 3 avantages !

Au-delà de son côté esthétique, le paillage sert à ralentir la pousse

des mauvaises herbes, à garder la fraîcheur du sol et à l'enrichir. Plusieurs types de paillages sont utilisés sur la Commune. La cosse de sarrasin, la paille compressée ou la paille de chanvre, achetées localement, servent pour les massifs structurés et fleuris, tandis que les broyas, directement récupérés lors de l'élagage, couvrent les sols

MIEUX SE PROTÉGER CONTRE LES NUISIBLES

Préserver la biodiversité, c'est aussi se soucier des interactions entre les espèces végétales et animales. Et agir lorsqu'elles représentent un danger.

Sur notre Commune, nous sommes confrontés à deux fléaux qui font l'objet de campagnes spécifiques.

Piéger les frelons asiatiques

Mise en place depuis plusieurs années en Bretagne, la lutte contre ces insectes prédateurs semble donner des résultats probants. Si 60 nids avaient été repérés et détruits en 2016, seulement 27 interventions ont été nécessaires en 2017. Mais comment opère-t-on ? "Nous installons des pièges de fin mars à mi-mai, avant que la reine ait fait son nid, dans des lieux stratégiques : calmes et proches de points d'eau, décrit Philippe Grée." Attiré par le sucre, le cocktail cidre-grenadine-vin blanc comble ces insectes en recherche de protéines. Ils entrent par la cheminée et ne peuvent plus ressortir. L'utilisation du vin blanc est le secret pour éviter de piéger d'autres



insectes : "c'est un répulsif pour les abeilles". Si malgré ces actions préventives, vous repérez des frelons asiatiques dans votre jardin ou sur le domaine public, c'est peut-être qu'un nid se trouve à proximité. Dans ce cas, ne prenez aucun risque : contactez la Mairie ! Si vos doutes sont confirmés, un processus de destruction pris en charge par Vallons de Haute Bretagne Communauté sera mis en place.

Repérer les nids de chenilles processionnaires

Très urticantes de février à mai pour les hommes et dévoreuses des aiguilles de pins noir d'Autriche, cette chenille est notre bête noire. En formation en novembre, les nids sont de la taille d'une balle de ping-pong, il faut donc avoir l'œil pour les repérer, mais c'est le moment idéal pour les détruire en pulvérisant un produit naturel. Plus tard, la destruction du nid est possible en coupant la branche sur laquelle il se situe et en les brûlant. À partir de mi-février, le 3^e moyen de lutte consiste à installer un piège sur les troncs : il stoppe la procession des chenilles qui vont s'enterrer pour former leur chrysalide.

■ **Contacts : 02 99 05 75 75 - Plus d'infos : www.fgdon35.fr**



des jardins d'accompagnement et champêtres.

Fleurissement, mode d'emploi

Pour que les massifs soient beaux et parfumés tout l'été, le fleurissement estival se prépare au mois de mai. Chaque année, certaines parcelles sont créées, d'autres renouvelées ou légèrement remodelées. "C'est une étape intéressante car elle nous permet d'être à l'initiative de la conception des massifs : couleurs, formes, volumes, époques de floraison sont prises en compte." La tendance ? L'utilisation de plus en

plus de plantes vivaces qui survivent à l'hiver grâce à leur souche (racine ou bulbe) restée dans le sol. Elles refleurissent à la belle saison et demandent donc moins d'interventions que les plantes annuelles. Abutilon, anémone, pivoine... le choix est vaste ! À Guichen, nous ne possédons pas de serres municipales, décrit Philippe Grée, mais nos parterres sont tout de même composés d'essences locales qui ont été semées et rempotées par les élèves du lycée agricole et horticole de la Lande du Breil à Rennes."

L'été, c'est aussi la saison du fauchage des prairies. Effectuée en juin, la fauche est bénéfique pour la faune et la flore.

COLLECTION AUTOMNE-HIVER : ÉPURÉE ET ÉLANCÉE

Le ramassage des feuilles mortes, des glands sur les espaces publics ainsi que la taille d'arbres et arbustes sont les principales activités d'octobre à décembre. Ces végétaux sont directement broyés et reconduits en paillage sur les haies bocagères. La préparation des cimetières pour la Toussaint démarre début octobre : ils bénéficient d'une attention spécifique et de l'apport de chrysanthèmes. Le point de vigilance est la sécurité : les allées sont nettoyées, les feuilles soufflées... afin de répondre au pic de fréquentation dans de bonnes conditions.

De janvier à mars, c'est le repos végétatif, indispensable au cycle des plantes ! C'est donc le bon moment pour l'élagage, la taille, les plantations et transplantations. Ainsi, en février dernier, les arbres situés sur la parcelle de la future extension de l'école maternelle des Callunes ont été transplantés dans le lotissement Charcot et aux Éberges 4. C'est aussi cela, préserver notre environnement !

DES ANIMATIONS AVEC VOUS !

Lors de la Journée citoyenne du 14 octobre 2017, un verger a été créé le long du chemin piétonnier qui relie la rue de la République au quartier Bellevue. Les habitants qui avaient répondu à notre sollicitation (voir le Reflet d'octobre-novembre 2017) ont planté 12 pommiers. Coordonnée par 2 agents des espaces verts, cette action a favorisé l'échange et le partage de savoir-faire. Dans quelques années, quelle fierté de venir croquer, dans cet espace public ouvert à tous, le fruit de son labeur !





Jean Jahier, le randonneur qui montre la voie

En Bretagne, nous aimons croire aux contes et légendes... mais une chose est sûre : ce ne sont pas les korrigans qui dessinent, sur les arbres, les flèches ou les croix permettant au promeneur de rester sur le bon chemin ! Cette mission est celle des baliseurs et fait partie d'une des nombreuses activités que Jean Jahier coordonne et assure sur notre Commune et sur le secteur des vallons de Vilaine. S'il existe mille et une manières de partager son plaisir pour la nature, Jean a choisi les siennes : concevoir des sorties de randonnées, entretenir les circuits et valoriser notre patrimoine... en toute simplicité !

MINI BIO

1978

S'installe à Guichen

1984

S'investit dans l'Athlétic Club de Pont-Réan

2012

Prend sa retraite

2013

Rejoint l'Escapade randonnée et se forme au balisage

2015

Remodèle les circuits de la Commune

Originaire du Morbihan, Jean a posé ses valises à Guichen en 1978. Et naturellement, ses activités l'ont menées à s'impliquer sur notre Commune. *"Dès 1984, j'ai intégré l'Athlétic Club de Pont-Réan, se souvient-il, je pratiquais la course à pied et j'ai rejoint le bureau de l'association."*

Le cadre naturel de la vallée de la Vilaine devient rapidement le lieu des sorties en famille. *"Lorsque vous habitez à 3 km du Boël, quel est l'intérêt de parcourir de multiples kilomètres en voiture pour aller se balader dans la nature ?" La famille Jahier aime profiter de son environnement et pratique régulièrement la randonnée. Pour varier les plaisirs et renouveler les circuits, Jean se documente et achète des topoguides : "à cette époque, on ne pouvait pas avoir recours au GPS si on s'égarait !"*

En 2012, c'est l'heure de la retraite, synonyme de temps libre. *"Nous avons envisagé de retourner vivre en terre morbihanaïse, mais le réseau d'amis que nous avons créé dans notre ville d'adoption a fait penché la balance du côté de Guichen,"* affirme Jean.

Il découvre l'association de randonnée "l'Escapade" au Forum des associations en septembre 2013. Il se reconnaît dans ses actions et ses valeurs. *"Cette association de 120 adhérents prône, en premier lieu, la bonne humeur, décrit-il. Elle s'est développée petit à petit et est très bien structurée."* Il n'en faut pas plus à notre amoureux de la nature pour intégrer la "commission sentiers" de l'Escapade.

Ses missions sont le parfait reflet de son savoir-faire : prévoir le planning du trimestre et des sorties sur 1 ou 2 journées en s'attachant à varier les circuits. Jean a le sens du détail et ne laisse rien au hasard : *"il faut aussi bien se soucier de la distance et de la difficulté du circuit que du côté pratique en prévoyant les lieux de stationnement, l'hébergement, les abris pour le pique-nique, l'accès à des toilettes...",* détaille-t-il.

Pour Jean, les deux principaux ingrédients d'une sortie réussie sont la sécurité du groupe et le confort des participants. Cette volonté d'aller au bout des choses lui permet d'ajouter une nouvelle corde à son arc : en 2014, il suit la formation de baliseur, reconnue par la Fédération française, en compagnie de deux autres membres de l'Escapade et devient référent. *"Nous intervenons sur la partie du GR39 située entre Pléchâtel et Guipry-Messac, et sur les circuits de la Commune."* Sous la houlette de Jean, les randonneurs de l'Escapade prennent donc soin de nos chemins ! *"Chaque sentier a besoin d'un petit rafraîchissement tous les 2 ans. Au printemps, nous reprenons les peintures, positionnons les signes aux bons endroits et repérons les éventuelles chutes de poteaux ou les passerelles défectueuses à signaler aux services techniques de la Mairie."*

Si Jean est habitué à travailler sur le terrain, il a aussi développé ses compétences administratives et informatiques. Au sein du Comité départemental de randonnée, il se forme à la cartographie et se perfectionne dans le tracé de circuits. C'est ainsi que germe l'idée de remodeler les sentiers présents sur la Commune, d'en améliorer le potentiel en faisant des boucles qui se rejoignent et qui offrent de multiples possibilités de balades. Une belle proposition qui se concrétise rapidement : *"L'Escapade et la Mairie se sont reparties les rôles : les randonneurs ont conçu les circuits et les agents et élus ont réalisé tous les panneaux de signalisation,"* décrit Jean, heureux de cette collaboration ! Le résultat ? *"Aujourd'hui, 5 sentiers ont obtenu le label de la Fédération française de randonnée (cf. article p.6), c'est un beau gage de qualité !"* Mener des projets, apprendre, partager et transmettre est, pour Jean, une seconde nature. *"Que ce soit avec d'autres randonneurs croisés sur les chemins ou avec mes petits enfants, profiter de la beauté du patrimoine est pour moi un grand plaisir, confie-t-il."*

MÉDIATHÈQUE // ESPACE NUMÉRIQUE

Imaginez, inventez, créez à la Médiathèque !

Mercredi 6 juin, de 16h à 17h30, atelier fabrication de marque-page : Isabelle Georgeault, créatrice textile, vous propose de personnaliser un marque-page à travers différentes techniques : couture à la main, broderie... Pour les 8 ans et plus.

Samedi 9 juin, de 10h à 12h, atelier fabrication de savon : Tamara Glas de la savonnerie des 5 sens vous fera découvrir la saponification à froid. À la fin de l'atelier, les participants repartiront avec leurs créations ainsi qu'un livret pour pouvoir recommencer chez soi. Pour les ados et adultes.



Mercredi 13 juin, de 16h à 17h30, Ehssan vous initiera à la création musicale sur tablette numérique. Salle 2 de l'Espace Galatée. Pour les 8 ans et plus.

Samedi 16 juin, de 10h à 12h, pour mieux profiter des nuits d'été, Stéphanie Hignou, plasticienne, vous fera réaliser un photophore de jardin à partir de verre recyclé, de peinture sur verre et de gravure. Pour les ados et adultes.

Mercredi 20 juin, de 14h30 à 16h30, atelier cuisine : Anita du restaurant scolaire vous propose de mettre la main à la pâte pour une nouvelle édition culinaire ! Pour les enfants de 6 à 8 ans.



Samedi 23 juin, de 10h à 12h, Isabelle Georgeault revient pour un atelier de personnalisation de sac en tissu, tout le matériel est fourni, vous pourrez vous exercer à différentes techniques. Pour les ados et adultes.

Mercredi 27 juin, de 15h30 à 16h30, Sophie vous propose un atelier de dessin numérique sur tablette. Pour les enfants de 4 à 6 ans.



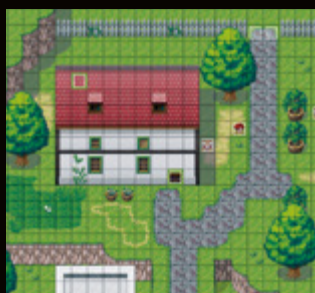
Dans le cadre du Festival "Partir en livre", venez bouquiner et écouter des histoires avec Sophie et Annick, bénévole à la Bibliothèque pour Tous de Pont-Réan. Quatre créneaux sont ouverts à tous :

le mercredi 11 juillet de 10h à 12h30 et le vendredi 20 juillet de 16h à 19h à la cale de Pont-Réan. **Le vendredi 13 et le mercredi 18 juillet de 16h à 19h** rendez-vous sous le grand chêne à côté de la médiathèque.

Toutes les animations sont gratuites, mais pensez à réserver. Merci de respecter les tranches d'âges indiquées.

Ateliers autour du jeu... à l'Espace Numérique

Mercredi 6 juin, de 14h à 16h, les plus inventifs seront à l'Espace Numérique pour participer à l'atelier "créer un jeu de rôle sur PC". Il s'agira d'écrire et de programmer un jeu de rôle (RPG) de style rétro (genre Zelda...) simplement ! Pour les 8 ans et plus.



Mercredi 20 juin, de 14h à 16h, animation originale et inédite : avec Papercraft, vous lâcherez votre clavier et utiliserez une bonne paire de ciseaux... pour monter des maquettes papier autour du thème de Minecraft et autres jeux vidéo ! Pour les 8 ans et plus.

Horaires d'été (du 10 juillet au 31 août inclus) :

La Médiathèque	L'Espace Numérique
Mar. : 14h - 18h30	Mer. : 10h - 12h30
Mer. : 10h - 12h30 / 14h - 18h30	14h - 18h30
Ven. : 14h - 18h30	Ven. : 14h - 18h30
Sam. : 10h - 12h30	

Fermeture estivale du 30 juillet au 20 août.

Réouverture de la Médiathèque le mardi 21 août à 14h et de l'Espace Numérique le mercredi 22 août à 10h.

Le prêt de documents sera prolongé jusqu'au 24 août.

Contacts :

>> Médiathèque de Guichen : 02 99 05 38 32
mediatheque@ville-guichenpontrean.fr
Facebook : MediathequeGuichen
www.bibliothequesdesvallons.fr

>> Espace Numérique : 02 99 57 31 25
espacenumerique@ville-guichenpontrean.fr
www.wikicyb.fr : inscription dans la rubrique agenda

RADIO LASER 95.9 |

Un beau partenariat avec l'Espace jeunes

Pendant toute l'année scolaire, Clément, Sarah, Lydie, Evan, Stevan ont participé régulièrement à des ateliers à Radio Laser. Ils ont pu découvrir les codes de l'animation radio et les mettre en pratique sur le terrain !

Un beau projet partenarial naît souvent d'une idée simple ! L'Espace jeunes de Guichen aime travailler avec les autres structures présentes sur la Commune. De son côté, Radio Laser cherche depuis longtemps à ouvrir aux jeunes le monde de la radio et des médias. À la rentrée 2017, le projet s'est concrétisé : une première dans l'histoire de l'Espace jeunes et de Radio Laser ! Les deux partenaires ont travaillé tout au long de l'année scolaire sur un projet commun, financé par le CIEC (Comité interministériel Égalité-Citoyenneté). Un rendez-vous régulier a été instauré le mercredi après-midi avec un groupe de 5 jeunes motivés et des stages ont été organisés pendant les différentes vacances scolaires. Et ils ont fait un sacré bout de chemin depuis leur première émission en direct le 27 octobre !

Interviews, visites, reportages...

L'actualité les a aidés à trouver des sujets intéressants ! Parmi les nombreuses missions réalisées, les temps forts ont été la visite dans les locaux d'NRJ Rennes où ils ont pu échanger directement avec l'animateur, les



interviews de musiciens tels que Saro, champion du monde de beatbox sur loopstation et Erwann, participant de l'émission de télévision "La France a un incroyable talent". En avril dernier, ils ont également profité des Frapidays organisés par le Clad pour effectuer des reportages, en direct du Frapidôme, sur les activités proposées lors de la journée du mercredi.

La possibilité d'une telle collaboration entre l'Espace Jeune et Radio Laser pourrait se renouveler l'année prochaine avec de nouveaux stages. Vous êtes intéressé ? Renseignez-vous dès aujourd'hui !

■ **Contacts : 02 99 57 06 20 - pierre-louis@radiolaser.fr**

CINÉMA LE BRETAGNE |

Deux rendez-vous à ne pas manquer !

La fin d'année scolaire n'est pas synonyme de baisse d'activité au cinéma Le Bretagne ! Alors, moteur et action !

Cinémalice, c'est reparti !

Allier pédagogie et cinéma en proposant des films récents qui ne sont pas forcément à la Une, est l'un des objectifs de Cinémalice ! Du 30 mai au 5 juin, Le Bretagne organise la 9^e édition de son festival jeunesse, en partenariat avec les enseignants des écoles du territoire. Ces séances, qui ont lieu sur le temps scolaire, sont adaptées à l'âge des enfants. Les films projetés sont des courts ou des moyens métrages et les thèmes choisis correspondent à des notions que les élèves ont abordé pendant l'année. Cette année, par exemple "Un conte peut en cacher un autre", revisite les contes connus et

les mélange ! Alors, si vous voulez savoir ce qui se passe lorsque le Petit Chaperon Rouge rencontre Blanche-Neige, consultez les détails de la programmation sur le site du cinéma ! Les séances sont ouvertes à tous et certaines seront programmées le 1^{er} dimanche de juin.



Le cinéma fait peau neuve !

Pour maintenir un confort maximum, la totalité des sièges seront changés dans les deux salles du cinéma entre le 29 juin et le 10 juillet. Les fauteuils de la grande salle seront vendus à 5 € pièce ! Si vous rêvez de créer une ambiance "salle de projection" dans votre salon, vous pouvez en réserver et venir les récupérer sur place.

■ **Réservation sur : www.cinebretagne.fr et règlement avant le 15 juin**

HORAIRES DES SÉANCES

Lundi, mercredi, jeudi : 20h30
Vendredi et samedi : 21h
Dimanche : 16h30 et 20h30

Ouverture estivale du 18 juillet au 15 août : séances le mercredi, jeudi et lundi soirs.

9^E FESTIVAL DU P'TIT SOUFFLEUR |

Le théâtre à ciel ouvert !

Le samedi 23 juin sera une journée de fête pour le collectif du P'tit Souffleur : les 8 troupes de théâtre des communes des vallons de Vilaine se réuniront à nouveau pour partager leur plaisir de la comédie ! Venez soutenir les Guichonais du Pied en Coulisses et découvrir les saynètes du cru 2018 !

Quand on pratique le théâtre, on aime partager avec le public, mais on a aussi à cœur de rencontrer les autres troupes amateurs ! Chaque année, les associations de Guichen, Bain de Bretagne, Baulon, Pancé, Poligné, Pont-Péan, Saint-Senoux et du Petit Fougeray organisent un rassemblement ouvert au public.

Le samedi 23 juin 2018, c'est aux alentours de l'Espace Beau-soleil de Pont-Péan que le décor sera planté ! 3 scènes, dans une ambiance nature, permettront aux troupes de montrer leurs talents. Cette édition est associée à la Fête de la Mine. L'entrée est gratuite et les animations démarreront en début d'après-midi. "La commune organisatrice a la liberté d'inviter d'autres artistes, explique Jean-Jo Chevalier, président du Pied en Coulisses. Lors de l'édition 2013 à Guichen, nous avons accueilli une troupe d'improvisation et le CAT de Bain qui avait préparé un sketch."

Ce festival est aussi un des moyens utilisés par le collectif pour financer leur programme papier annuel, qui répertorie toutes les animations théâtrales du secteur et est diffusé sur le territoire des vallons de Vilaine. "Les autres sources de financement sont les sponsors et les adhésions des troupes, complète Jean-Jo."

L'équipe du Pied en Coulisses se prépare !

La saison est en effet rythmée par deux grands temps forts pour l'association de Guichen. Au premier trimestre, c'est le format long qui est travaillé avec la pièce présentée 15 fois entre fin janvier et début février. Cette année, le record d'affluence a été battu avec 3600 spectateurs ! Puis, en avril, arrive le festival et la préparation des saynètes. "6 acteurs du Pied en Coulisses joueront cette année, dont 2 nouveaux qui rejoindront peut-être la troupe à la rentrée, détaille Jean-Jo. C'est un bon moyen de se tester !"

■ Plus d'infos sur : lepecguichen.wixsite.com/lepedencoulisses
Facebook : [lepetitsouffleur](https://www.facebook.com/lepetitsouffleur)



Représentation de la troupe d'improvisation Turi Úkwa, lors du P'tit Souffleur 2013 à Guichen.



RAID DES VALLONS |

Du sport et de la joie sur la Cale !

Vous aimez les défis, les rebondissements et les surprises ? Cette année encore, le Raid des vallons de Vilaine organisé par l'Ocas va vous combler ! Ce 8^e rendez-vous aura lieu le dimanche 24 juin. Début des épreuves à 8h, pour 3h30 de sport sur la Cale et à proximité du complexe Henri Brouillard. Votre mission ? Enchaîner, par équipe de 2 ou 3, les 5 disciplines (escalade, course d'orientation, canoë, VTT et tir à l'arc), en récupérant les bonus semés sur le parcours : le chrono ne sera donc pas le seul juge ! C'est l'occasion pour les sportifs et les non-sportifs de faire ensemble des activités en plein air. En famille ou entre ados, il y a forcément une catégorie qui correspond à vos envies ! Les 60 bénévoles mobilisés attendent 120 équipes maximum. Alors, n'attendez plus : formez votre équipe et inscrivez-vous avant le 10 juin !

■ Contacts Ocas : 02 99 57 30 60
contact@ocas-guichen.fr
Bulletin d'inscription sur :
ocasguichen.e-monsite.com



Après le tandem en 2017, quelle surprise vous réserve le Raid des vallons de Vilaine cette année ?

TRAIL DU BOËL |

Le plus beau rendez-vous de course à pied en milieu naturel !

Depuis 8 ans, l'Athlétic Pont-Réan Guichen organise le Trail du Boël, un circuit qui fait référence dans le secteur et qui a été support du championnat de Bretagne en 2012. L'événement avait réuni plus de 800 participants en 2017. L'édition 2018 aura lieu le dimanche 10 juin. Venez voir le Boël autrement !

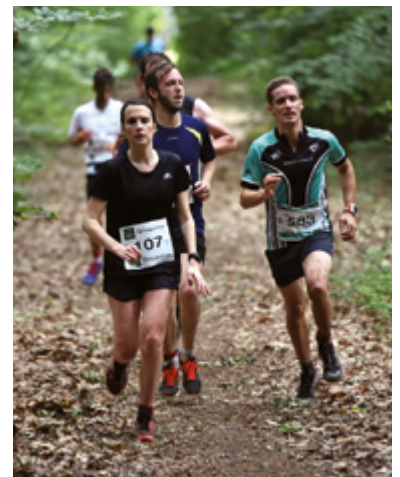
Pour le plaisir de courir... Fidèle à l'un de ses principes, le Club d'athlétisme se met en 4 pour organiser les 2 courses du Trail du Boël dans ce cadre d'exception. *"Dans un trail, il faut que les circuits privilégient les chemins et qu'il y ait du dénivelé,* précise Jean Coutin, président de l'association. *Le site du Boël est donc parfait !"* Comme l'année dernière, les circuits de la course nature de 12 km et du trail de 24 km partiront de la Cale et arriveront à la salle H. Brouillard. Les courses sont mixtes et récompensées par catégorie.

Pour les préparatifs comme pour le jour J, un soin particulier est apporté à la sécurité et au confort des coureurs. *"Près de 100 bénévoles sont mobilisés,* explique Jean Coutin. *50 signaleurs seront présents sur le parcours pour éviter toute hésitation, le repérage/nettoyage du circuit sera fait la semaine précédente et le balisage le samedi 9 juin."* Venez soutenir les coureurs le long du parcours avec vos encouragements ou une animation musicale !

L'Athlétic, c'est aussi...

Organisatrice de ce trail, l'association, structurée en 2 groupes, propose des activités autour de la course à pied toute l'année. L'école d'athlétisme est destinée aux enfants à partir de 8 ans. Elle leur permet de pratiquer toutes les disciplines de l'athlétisme sur piste : courses, sauts, lancers, ainsi qu'un combiné de 3 épreuves nommé également triathlon. Les jeunes sont encadrés par 15 intervenants. Le groupe adultes est spécialisé dans la course hors stade (route, cross, relais ou courses de longue durée). Les 3 entraîneurs proposent des séances aussi bien adaptées aux compétiteurs qu'à des personnes qui veulent juste courir pour s'entretenir. Aujourd'hui, l'association rassemble 300 adhérents et rayonne au-delà de Guichen : une belle preuve de son dynamisme !

Inscription au Trail (avec paiement en ligne) : sur www.klikego.com
Plus d'infos sur le Club : www.aprg.fr



En bref

PORTES-OUVERTES

L'école de musique donne le LA !

Comme chaque année, petits et grands sont conviés à Musicole pour visiter les classes, échanger avec les professeurs, essayer les instruments et découvrir les formations et disciplines qui seront enseignées à la rentrée 2018. **Du lundi 18 au samedi 23 juin**, ces portes-ouvertes vous permettront aussi d'en savoir plus sur la politique tarifaire de Musicole (tarifs dégressifs) et sur ses méthodes d'apprentissage. Venez, par exemple, vous renseigner sur la classe spéciale d'éveil pour les 1 à 3 ans accompagnés d'un adulte ou sur le répertoire de la chorale adultes !

Contacts : 02 99 57 36 97
accueil.musicole@vallonsdehautebretagne.fr

Planning de présence des professeurs sur www.vallons-de-haute-bretagne-communaute.fr

STAGES AVEC COLOC'ART

Expérimentations pour les enfants

Des après-midis de découverte des arts plastiques et de la gravure, animés par Maëlle Bastard sont organisés cet été. Il sont adaptés aux enfants à partir de 6 ans, sur inscription.

Où ? au 20 rue du Cdt Charcot.
Quand ? Les 9, 10, 11 juillet et 16, 17, 20, 21, 22, 27, 28 et 29 août. Horaire : de 14h à 17h.
Combien ? 20 € la séance + adhésion à l'association (20€).

Gravure pour les adultes

4 journées de stages autour de la gravure à destination des adultes de tous niveaux sont programmés en juillet et en août. Vous souhaitez découvrir les techniques du monotype, de la linogravure ou de la gravure sur zinc ? Contactez Coloc'art ! Tarif : 50 € la journée (matériel compris) + 20 € d'adhésion à l'association.

Contacts : 06 84 37 23 81 - maelle.bastard@atelier-art-therapie.com



FÊTE DE LA SAINT-JEAN 2018 |

Une soirée tout feu tout flamme !

Pour beaucoup, la St-Jean marque le début de l'été. À Guichen, cet événement organisé par le Comité des fêtes a bien plus d'importance ! Ses animations réunissent une grande partie des habitants de la Commune et des alentours. Réservez votre soirée le samedi 16 juin... car le programme de l'édition 2018 est prometteur !

Quel est le premier signe qui annonce que la fête de la St-Jean est toute proche ? L'arrivée de la fête foraine, évidemment ! Du vendredi 15 au dimanche 17 juin, les enfants retrouveront les manèges, attractions et friandises : une belle idée de sortie en famille à votre porte !

Samedi 16 juin : place à la lumière et à la musique

Le programme, tel une valse à 4 temps, vous plongera dans des ambiances très variées tout au long de la soirée :

- Rendez-vous place de l'Église pour le repas en musique. Le service s'étalera de 19h30 à 20h30. Au menu : jambon grillé au feu de bois accompagné de sa farce, pommes de terre grenailles et ratatouille + dessert ! Cette année, un duo piano-voix animera ce début de soirée avec des reprises de chansons populaires. Tarifs : adulte 15 € - enfant de moins de 12 ans 7 €. Réservation dans les bars de la Commune. En cas de pluie, le repas sera servi à l'intérieur de l'Espace Galatée.

- Le 2^e acte, "la balade des lampions", commencera à 22 h et sera un vrai temps fort familial (cf. encadré ci-dessous). Elle démarrera de la place de l'Église et défilera dans les rues jusqu'aux abords de l'Espace Galatée où se déroulera le reste de la soirée.

LE GRAND RETOUR DES LAMPIONS !



Pour que les rues brillent de mille feux, le Comité des fêtes vous convie au défilé festif de la "balade des lampions". Les kits lampion + bougie seront en vente à 1 € dans les commerces

de Guichen Pont-Réan début juin et sur place le jour J ! Les recettes de cette vente seront reversées à la nouvelle association de la Commune : Luc'Arts.

- Que serait la St-Jean sans feu ? À 23h, place à la féerie avec le 3^e temps : le feu d'artifice. Le thème de cette année "L'amour sous les lampions" vous laisse peut-être déjà rêveur... Il sera suivi du feu de joie et son impressionnant bûcher. Venez, c'est gratuit !

- Le bal populaire, également gratuit, sera animé par Laser Night. Prêts à danser à la belle étoile ?

Rens. Olivier : 06 67 47 04 04
comitedesfetes.guichen@orange.fr

Résa repas : Isabelle : 02 99 52 01 18
ou Dominique : 06 17 30 56 78
(de 19h30 à 21h) ou sur
comitedesfetesguichen.blogspot.fr

ANIMATIONS À LA CALE |

Construisez, embarquez, pagayez... La course de radeaux revient à Pont-Réan !

L'association Tous sur le Pont met à nouveau son dynamisme et sa motivation au service de Pont-Réan. Le dimanche 1^{er} juillet, c'est plutôt sous le pont, sur la Cale et sur l'eau que les habitants se retrouveront. Préparez-vous à passer une journée conviviale, amusante, voire "éclaboussante" !

Les personnes qui habitaient déjà la Commune entre 1996 et 2000 se souviennent certainement des éditions organisées par le Comité des fêtes de Pont-Réan. La course de radeaux avait fait le bonheur des petits et des grands ! Soutenue par les habitants déjà présents pour les 250 ans du pont, Tous sur le Pont reprend le flambeau et a concocté un programme en s'attachant à la sécurité des participants et au respect de l'environnement.

Palette, flotteurs, ficelles... et déguisement !

"La journée va se dérouler en 4 temps, explique Stéphanie Tarlet, présidente de l'association. La construction des embarcations le matin, le repas champêtre le midi, les courses l'après-midi et le démontage des radeaux en soirée pour trier et recycler !" Ainsi, dès 8h, chaque équipe de 4 personnes construira son radeau sur la Cale. Des palettes seront fournies, mais venez avec vos outils ! "La fabrication devra suivre le règlement. Il ne faudra pas, par exemple, utiliser de mat, de voile, de moteur... ni de matériaux coupants ou polluants, détaille Julia Éoche, membre de Tous sur le Pont. À 11h30, la conformité des embarcations sera vérifiée et l'ordre de passage des équipes annoncé."

Si les participants sont aussi invités à se munir d'un équipement adapté (chaussures fermées, gilet de



sauvetage...), la tradition veut que les équipes soient déguisées et portent un nom. Amusez-vous en vous préparant avec votre "team" ! Des lots seront offerts aux 3 équipes les plus rapides et 3 prix spéciaux seront attribués pour le meilleur déguisement, le plus beau radeau et le "fair-play" !

Inscrivez-vous avant le 25 juin !

Vous voulez participer à la course et/ou au repas (canard-ratatouille-pommes de terre + tarte aux pommes - tarif : 10€) ? La 1^{ère} étape est de vous inscrire ! Vous trouverez les formulaires d'inscription et le règlement complet dans les commerces de Pont-Réan ou en téléchargement sur tous-sur-le-pont.fr. La course est ouverte à tous à partir de 12 ans, avec une autorisation parentale pour les mineurs... et à condition de savoir nager ! Ne tardez pas, le nombre de place est limité.

■ **Contacts : tousurlepont@laposte.net - tous-sur-le-pont.fr**



CENTRE ÉQUESTRE LES 3 CHÊNES |

Entrez dans le monde des cavaliers...

Vous aimez les chevaux ? Vos enfants rêvent de monter en selle ? Le dimanche 10 juin, le Centre équestre "Les 3 Chênes" vous ouvre ses portes ! Cette journée réunira tous les membres du club, aussi bien les compétiteurs que les débutants. Dès 11h, vous pourrez assister aux démonstrations de sauts d'obstacles, de dressage, de horse-ball et de pony-games, témoignant de la polyvalence des équidés ! Des baptêmes de poneys et chevaux seront organisés entre les animations. Et la braderie équestre vous permettra peut-être de dénicher l'équipement

que vous recherchez ! Passionnés, les membres du centre équestre seront disponibles pour échanger : "cette journée sera à l'image de l'ambiance du club, promet Emma Menant, présidente de l'association, un moment de partage ludique et festif !" Et si ce premier contact vous donne envie de sauter le pas, il sera possible de vous inscrire aux activités organisées pendant les vacances ou pour la saison 2018-2019.

■ **Gratuit - Petite restauration sur place.**
Contacts : www.les3chenes.fr
les3chenes.chauvignac@gmail.com
Facebook : [eeeles3chênes](https://www.facebook.com/eeeles3chênes)

A noter
 Les conseils municipaux à venir : Mardis 26 juin et 17 juillet 2018 à 19h Salle du Conseil, Mairie

Extraits des Conseils des 27 mars et 24 avril 2018

Retrouvez les compte-rendus complets en Mairie ou sur : www.guichenpontrean.fr/ Vie municipale > Conseil municipal > Les élus et les compte-rendus des conseils municipaux

Dénomination des équipements et rues de Guichen

La dénomination des voies et édifices publics communaux relève de la compétence du Conseil municipal. Lors des deux dernières séances, des lieux en cours de création ou déjà existants sur la Commune ont été baptisés.

Les règles

La dénomination attribuée à une voie ou un édifice public doit répondre à deux principales règles :

- être conforme à l'intérêt public local. À ce titre, le choix du nom doit, entre autres, être effectué en veillant à ne pas heurter la sensibilité des personnes, ni à porter atteinte à l'image de la ville ou du quartier.
- appliquer le principe de neutralité du service public qui implique l'impartialité et le respect des valeurs républicaines.

D'autres recommandations sont à suivre si le choix de la dénomination porte sur le nom d'une personne.

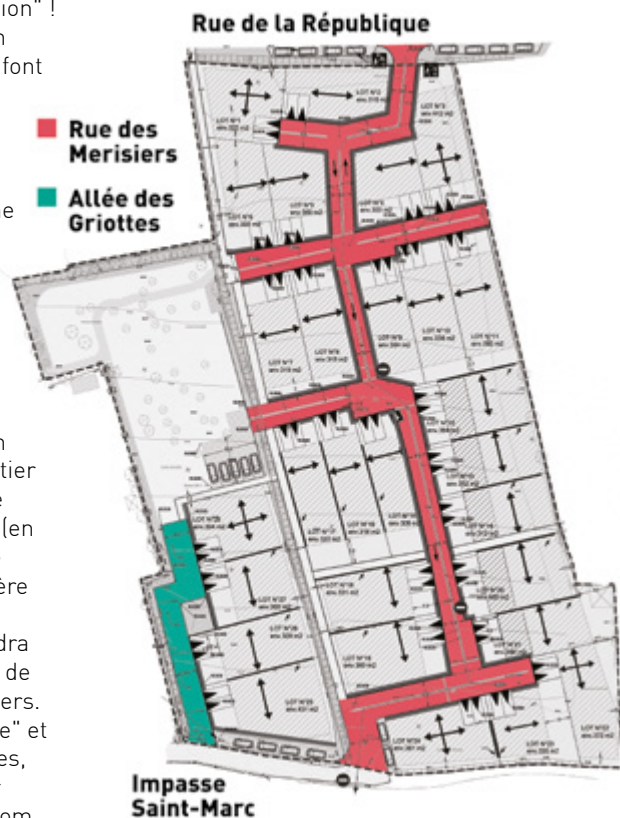
Le Triskell

Jusqu'à présent, ce bâtiment voisin de la Gendarmerie, situé au 70 bis rue du Général Leclerc, était parfois

appelé "l'ancien local de musculation" ! Aujourd'hui, il est mis à disposition d'associations guichenaises qui le font vivre au présent ! Les Théâtrucs et l'Espoir cycliste y ont en effet leurs locaux de stockage et le Mini-z Club y pratique, entre passionnés, des courses de modélisme sur une piste nouvellement installée. Cette dénomination fait donc à la fois référence aux 3 associations ("Tri") et est un clin d'œil à notre culture bretonne.

Le lotissement des Merisiers

Les travaux de viabilisation sont en cours aux Merisiers. Ce futur quartier sera composé d'une rue principale qui desservira la majorité des lots (en rose sur le plan ci-contre) et d'une rue secondaire (en vert). La première partira de la rue de la République, traversera le lotissement et rejoindra l'impasse Saint-Marc. L'ensemble de la voie est nommée rue des Merisiers. Afin de conserver cet esprit "nature" et de rester dans la famille des cerises, la seconde, dont l'accès se fait par l'Impasse Saint-Marc, portera le nom d'Allée des Griottes.



Des subventions pour l'enseignement, les associations et des événements ciblés

Comment sont calculées les aides aux écoles privées ?

Depuis 2013, deux conventions signées avec l'école St-Martin et l'école Ste-Marie définissent les modalités de calcul et de versement de leur subvention. Chaque année, le montant se base sur les dépenses en matériel (eau, gaz, mobilier, maintenance...) et en personnel (entretien, administratif...) des écoles publiques de la Commune de l'année précédente. Le montant est revalorisé en fonction des prévisions d'évolution de l'indice de consommation et de charges de personnel. Cela permet de définir un coût moyen par élève de maternelle (soit 1163,80 € pour 2018) et par élève d'élémentaire (soit 310,14 €).

Pour obtenir le montant total annuel de la subvention, ce coût est multiplié par le nombre d'élèves habitant la Commune dans chaque section (maternelle et élémentaire). Enfin, s'ajoutent les estimations des frais de réfections des peintures des salles de classe.

Les subventions aux associations et organismes divers

Qu'elles œuvrent dans le domaine sportif, culturel, dans l'animation, l'enfance ou tout autre secteur d'activité, les associations de la Commune et quelques organismes extérieurs (tels que Les Restos du Cœur 35 ou l'ADAPEI) perçoivent une subvention annuelle de fonctionnement. Les montants sont votés en conseil municipal. Pour les événements ponctuels particuliers, l'attribution se fait au cas par cas tout au long de l'année. Ainsi, lors du conseil municipal du 24 avril, une subvention de 200 € a été octroyée à Ar-Redadeg pour sa "course pour la langue bretonne" qui est passée à Guichen le 7 mai dernier. Les participants courent jour et nuit en relais pendant une semaine pour promouvoir la langue bretonne.

Le tableau complet est consultable sur www.guichenpontrean.fr > Vie municipale > Comptes-rendus des conseils municipaux > 27 mars 2018.

Montant des dotations par catégorie	
Enseignement (aide en matériel et personnel)	
École Saint-Martin	115 703,10 €
École Sainte-Marie	37 609,91 €
Associations (aides financières directes)	
Événement extérieur	
Course pour la langue bretonne	200,00 €

S'unir pour réussir

L'action publique locale ne s' imagine pas sans les acteurs locaux

La concertation dans l'action municipale n'est pas une nouveauté pour nous. Depuis de très nombreuses années, nous travaillons les sujets, les projets avec la population. Et ce dans des domaines très variés comme dans la vie associative, les activités sociales, le dynamisme commercial, l'enfance-jeunesse et le domaine scolaire, les animations...

Pourquoi ? Car il nous apparaît évident que, pour être légitime et efficace, l'action publique ne peut se mener qu'avec les acteurs locaux. Les habitants sont nombreux à venir discuter avec nous dans les différents groupes de travail et à s'investir dans la mise en œuvre des projets. Ce sont des temps d'échanges où les arguments sont exposés, où chacun explique son point de vue, où l'information permet de mieux comprendre les problématiques. Ce sont des moments riches, denses, parfois aussi tendus. Mais ce sont des moments où tous les participants ont à cœur de satisfaire l'intérêt général. Il est donc toujours surprenant de voir les groupes minoritaires nous donner des leçons de méthodologie pour nourrir leur auto-satisfaction, sans avoir participé à la démarche ni s'être penchés sur le fond des actions.

Un exemple de concertation ? Le budget participatif ! Porté par la commission Citoyenneté agenda 21, c'est un véritable succès. Pour cette 1^{ère} édition, ce ne sont pas moins de 26 dossiers très variés qui ont été déposés par des habitants ou des collectifs d'habitants. Le 21 avril, les porteurs des 8 projets retenus pour être soumis aux votes des Guichennais et des Pont-Réennais ont été invités à présenter et défendre leurs idées. Lors de cette soirée, de nombreux habitants sont venus les écouter, échanger et les soutenir.

Démission du Conseil des Sages

La concertation n'est pas un long fleuve tranquille. C'est aussi une façon particulièrement exigeante de travailler et de porter les projets. Elle se traduit le plus souvent par un sentiment de satisfaction réciproque. Mais il peut arriver, à Guichen comme ailleurs, que les échanges n'aboutissent pas à ce que les parties imaginaient. La démission du Conseil des Sages lors du dernier Conseil municipal en est l'illustration. Issue directement des travaux de concertation menés par la commission Affaires sociales courant 2012, cette instance a pourtant permis l'émergence de réflexions et de conseils sur des questions spécifiques, ainsi que l'étude ou la mise en place de projets concernant la vie locale. Le dispositif Voisins attentifs et solidaires en est un exemple. Le travail fourni par les Sages a été salué par Monsieur le Maire. Malgré cette dissolution, quelques sages nous ont proposé de poursuivre le travail de réflexion. Ainsi, le rôle de ce Conseil pourra être redéfini pour continuer sa mission sur de nouvelles bases.

Nouveau Président à la Communauté de communes

À une très large majorité, Joël Sieller a été élu le 25 avril dernier Président de Vallons Haute Bretagne Communauté. Pour les élus communautaires, sa légitimité résonnait comme une évidence. C'est avec conviction et détermination que notre Maire, tout comme il le fait pour notre Commune, mènera efficacement notre Communauté de communes jusqu'en 2020. Il a tracé une feuille de route ambitieuse pour notre territoire en précisant qu'il souhaite poursuivre l'ensemble des projets communautaires tout en améliorant la gouvernance de VHBC.

Les élus du groupe majoritaire

Guichen Pont-Réan, c'est à vous !

La vérité sort toujours de la bouche des... sages

Le Conseil des Sages a présenté sa démission en bloc. Le manque de transparence et de reconnaissance, de la part du maire et de certains adjoints, ont eu raison de leur engagement.

Surprise ? Malheureusement non ! Une réalité que nous vivons comme certains habitants et commerçants.

Nous avons des visions divergentes sur certains sujets. Soit ! Mais nous restons constants sur nos positions. Pourtant, dans le dernier Reflet, la majorité nous attaque en inventant des "volte-face de la cheffe des oppositions". Quelles volte-face ? La majorité veut nous faire passer pour des opportunistes et des récupérateurs politiques.

Des opposants systématiques ? Nous votons la plupart des sujets proposés en conseil ! Plutôt des élus minoritaires qui représentent 48 % des votants, et qui, attachés au débat démocratique, aspirent à une autre façon de faire de la politique locale.

Nous avons demandé l'enregistrement vidéo des conseils municipaux et leur diffusion sur le site de la Mairie. Cela évitera que la majorité propage des mensonges. En effet, la majorité a écrit dans le précédent Reflet que nous étions contre l'extension de l'école des Callunes. C'est faux ! Preuve en est, le PV du conseil.

De même, Michèle Motel n'a jamais demandé à accélérer les travaux de la Mairie. Par contre, elle a rappelé que la majorité avait justifié en 2013, la réhabilitation prioritaire de la Mairie par l'obligation de réaliser un accueil sécurisé et confidentiel pour les passeports. Ce nouveau décalage après 2020, est-t-il le signe d'une gestion efficace ?

En tout cas, il soulève cette question : qui fait volte-face ?

Michèle Motel, Héléne Le Bars, Pierrick Auffray
Suivez-nous sur facebook : www.facebook.com/guichenpontreancestavous
NB : Nos interventions au Conseil municipal en vidéo sur le blog : guichenpontreancestavous.fr
Contact : guichenpontreancestavous@orange.fr - 06 88 56 70 46

Guichen Pont-Réan, Dynamique et Solidaire

L'association le Verger de la Perrais nous alerte sur le projet de révision du PLU concernant l'aggravation des nuisances subies par les riverains si l'entreprise exploitant le site de la Perrais pouvait s'agrandir. Nous avons déjà alerté la Municipalité sur ce risque lors des précédentes réunions et nous avons proposé de limiter au maximum l'extension possible. En effet, cette usine est implantée en bordure du hameau.

Un habitant de Pont-Réan demande depuis plus de dix ans à la Commune d'entretenir les arbres communaux en limite de sa propriété afin de bénéficier de plus de luminosité surtout en période hivernale. Après discussion, le maire s'engage à vérifier que les arbres sont bien sur la partie communale et à faire le nécessaire l'hiver prochain. Un adjoint a fait la remarque que les arbres étaient présents avant la construction de la maison. Comme l'ensemble de la population, la Municipalité doit entretenir ses arbres. Il s'agit d'une demande d'entretien et non d'abattage.

Nous sommes des élus minoritaires et notre seul pouvoir, aujourd'hui, est de vous le dire...

Les élus de la liste "Guichen Pont Réan Dynamique & Solidaire" Daniel Leport, Béatrice Lambert et Thierry Pressard

Vous souhaitez VENDRE, ACHETER, ESTIMER GRATUITEMENT votre bien ? 

Contactez votre conseiller indépendant près de chez vous et confiez lui votre projet immobilier en toute sérénité !



Frédéric Ruelland
Spécialiste sur le secteur de Guichen

Tél : 06 08 01 74 34
frederic.ruelland@safti.fr 

www.safti.fr

Entretien espaces verts
Jaime Faisca [50% de réduction d'impôts]



Tonte, taille haie, entretien de massifs, débroussaillage, désherbage, broyage, nettoyage, ponçage et peinture

servicesfaisca@gmail.com
<http://servicesfaisca.business.site>

06 28 28 96 42



Cheminel Plomberie



**Plomberie
Chauffage
Sanitaire**

Neuf - extension - rénovation
Installation, dépannage, entretien

35580 Guichen - contact@cheminelplomberie.fr

Tél 02 23 45 68 97 / 06 37 54 81 62

Allo Anne-laure & Stéphane DERRIEN



Taxi  Véhicules de 5 à 9 places.

Guichen

Médical et Privé / Gares et Aéroports

06 08 83 01 10

La Provostais 02 99 57 36 05 - Site:allotaxi.guichen.free.fr

jardinerie E.Taillard
Jardinerie et nutrition animale depuis 1938

- Nutrition animale
- Produits agricoles
- Jardinage biologique et écologique
- Plants, semences, légumes, fleurs...



Jardinerie Emmanuel Taillard
2, rue du Domaine de la Massaye
35580 Pont Réan - Tél. 02 99 42 21 69
jardinerietaillard@orange.fr

 **Hervé BAGOT**
Agent RENAULT



Vente, réparation toutes marques
Atelier Carrosserie - Peinture
Dépannage Remorquage 24/24h et 7/7]

GARAGE BAGOT SARL
22 Rue Louis Armand - VALONNA
35580 GUICHEN

Tél. : 02 99 57 03 01 - Fax : 02 99 57 01 01
Fax : 02 99 57 30 28
garage.bagot@orange.fr

DUOVAC

Aspirateur Centralisé
Maisons neuves ou existantes



Jean-Charles GALBRUN
Distributeur Duovac
28 La Gare - 35580 Guichen
jc.galbrun@energoc.fr
06 59 44 72 15 www.duovac.fr





Martinel

aysage - Elagage
Création & Entretien

06.33.29.00.17 35580 GUICHEN
mail: martinel.p-e@orange.fr SIRET: 534 017 314 00012

Mairie - Tél. : 02 99 05 75 75 - Fax : 02 99 05 75 76
 accueil@ville-guichenpontrean.fr - www.guichenpontrean.fr

Horaires	matin	après-midi
lun-mar-mer-ven	8h30 - 12h	14h - 18h
jeudi	8h30 - 12h	Fermé au public
samedi	9h - 12h	Fermé

Fermeture à 17h du 23/07 au 17/08.

Fermée le samedi 28/07, 04/08, 11/08 et 18/08.

CULTURE

Espace Galatée

Permanences : lun. de 13h30 à 17h et du merc. au ven. de 9h à 12h et de 14h à 17h30 ; le sam. de 9h à 12h. Fermé le mardi.

■ 02 99 57 32 57 - espacegalatee@ville-guichenpontrean.fr

Médiathèque de Guichen/ Espace Numérique

À l'Espace Galatée.

Horaires : mar. 16h30-18h30, merc. 10h-12h30 et 14h-18h30, vend. 16h30-18h30 et sam. 10h-12h30.

■ Contacts Médiathèque : 02 99 05 38 32. mediatheque@ville-guichenpontrean.fr

www.bibliothequesdesvallons.fr

■ Contacts Espace Numérique : 02 99 57 31 25. espacenumerique@ville-guichenpontrean.fr

www.wikicyb.fr

Le programme des animations est disponible auprès de la Médiathèque et de l'Espace Numérique.

Bibliothèque Pont-Réan

Permanences le merc. de 16h à 17h30, le ven. de 16h30 à 17h30 (sauf vac. scolaires) et le sam. de 10h30 à 12h30. Tél. : 02 99 22 06 93 (aux horaires d'ouverture) ou 02 99 42 23 21 / 06 76 84 18 01 bibliopontrean@gmail.com

LOISIRS

Clad/UFVCV - Mairie de Guichen

■ Responsable local d'animation : M. Raguenez - 02 99 57 05 82

■ Coordinatrice administrative : C. Antoine - 02 99 57 06 43

■ Animation enfance : M. Gourlay - 02 99 57 05 81

■ Accueil de loisirs l'Île Ô Mômes : 02 99 57 33 94

■ Accueils périscolaires : Jean Charcot : 02 99 57 33 94
 Les Callunes : 02 99 57 05 71
 Marcel Greff : 02 99 42 25 26.

Salle Henri Brouillard Pont-Réan

Permanence samedi de 9h à 12h
 Tél : 02 99 42 29 42

Maison des associations

43 rue de Fagues.

Ludothèque

Permanences : mer. 10h à 12h et 15h30 à 18h, ven. 9h30 à 11h30 et 16h30 à 18h (sauf pendant les vac. scolaires), sam. 10h à 12h.

Tél : 02 99 65 11 68

SERVICES DIVERS

Point accueil emploi : horaires

Lun. et mer. de 9h à 12h - mar., jeu. et ven. de 9h à 12h et de 14h à 16h30 sur Rdv : 02 99 57 00 09.

Mission locale (1^{er} rdv) : 02 99 57 05 85

Déchèterie à La Pigeonnais

La déchèterie n'est pas un service communal, elle est gérée par le Smictom. Ouverture du 1^{er}/11 au 31/03, lun. et merc. de 14h à 17h, ven. et sam. de 9h à 12h et de 14h à 17h. Tél. : 02 99 57 04 03.

Ordures ménagères : la collecte des divers déchets s'effectue le mercredi matin à partir de 5h30 (sauf jours fériés). Tél Smictom : 02 99 57 04 03.

Agence postale communale de Pont-Réan

02 99 42 23 23. Horaires : lun., mar. merc. et jeu. de 15h à 18h et sam. de 10h à 12h. Fermée le vendredi.

Fermée du 28/07 au 19/08 inclus

La Poste de Guichen

Professionnels : 36 39.
 Particuliers : 36 31.

Dépannage électrique 7J/7

Richard Le Neindre : 06 82 87 31 96.
 Thierry Quintin : 06 31 22 29 42.

Dépan. plomberie/chauffage 7J/7

Guillaume Vivier : 06 81 39 06 58

Urgence dépan. électricité

Centre d'appel Enedis : 09 726 750 35

AGRICULTURE

La Chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine met en place un service d'écoute et d'orientation pour les agriculteurs. Organisation du travail, vision globale de l'exploitation, réaction face à des événements déstabilisants... : les réponses à vos questions au 02 23 48 28 70.

PERMANENCES ADMINISTRATIVES

Caf

En Mairie, le lundi de 9h à 12h, sauf vacances scolaires.

Architecte conseil

En Mairie, le 4/06, 21/06 sur rdv au 02 99 05 75 75. Retrouvez les permanences du mois de juillet sur le site internet et dans le prochain Intermède.

Conciliateurs de justice

En Mairie, le 14/06, 18/06, 28/06, 12/07 et 26/07. Sur rdv au 02 99 05 75 75.

Espacil - Agence la Brétilienne

Tous les vendredis de 9h à 12h à la Mairie
 Sans rendez-vous. Contact : 06 30 12 12 59

Député : Gaël Le Bohec

En Mairie les vendredis 29/06 et 27/07 de 15h à 18h. Prendre rdv 1 semaine avant auprès de Nicolas Elleouet 06 78 54 42 52 ou Katleen Tattevin 06 49 31 52 40.

Conseillers départementaux

Mme Motel sur RDV au 06 88 55 70 46.
 M. Morazin sur RDV au 06 76 41 92 41.

ÉTAT CIVIL



17 naissances



11 décès



4 mariages

Décès du 28/02 au 24/04/2018 : Thérèse Lagrée ép. Moreau, Arlette Monvoisin ép. Chouinard, Didier Centelles, Ernest Québriac, Jean Dréau, Andrée Franjeul vve Legendre, André Pillet, Augustine Bénardais ép. Rolland, Gilles Hochet, Yann Buttier, Michel Bourgeon.

Mariage :

Jean-Baptiste Michel et Florence Tual

SANTÉ



Médecins

Maison médicale de Guichen : D^{rs} Bochet, Théaudin, Roger, Gloaguen et Moullat : 02 99 57 00 84

Pont-Réan : Docteur Le Bras : 02 99 42 25 65

Maison médicale de Messac : 02 99 92 36 94

Le centre se trouve au 64 avenue de la gare à Messac après avoir passé la Vilaine et la voie de chemin de fer. Ouvert le week-end.

Sage-femme

Mesdames Couépel et Philippe : 02 90 84 89 61

Permanences des pharmacies

03/06 : de Goven : 02 99 42 01 54

10/06 : Clech, Guichen : 02 99 57 30 36

17/06 : Maguero, Chartres-de-Bgne : 02 99 41 28 29

24/06 : Mercier, Bruz : 02 99 57 13 14

01/07 : Bertrand et Riou, Bruz : 02 99 52 60 56

08/07 : Piton-spear, Chartres-de-Bgne : 02 99 41 21 24

14/07 : du Vert Buisson, Bruz : 02 99 52 51 10

15/07 : Macher-Talibart, Bruz : 02 23 50 37 21

22/07 : Rousseau, Bruz : 02 99 52 61 08

29/07 : Rimbault, Pont-Réan : 02 99 42 21 94

Agenda

Juin

Gala de danse de Pointes et jazz

Du 1^{er} au 3 juin

Espace Galatée

Atelier broderie adultes par Dorn ha dorn

Samedi 2 juin de 9h30 à 17h

Maison des associations // contact : 06 68 01 50 18

Tournoi de la Cale de Volley ball

Samedi 2 juin à 11 h et dimanche 3 juin à 10h

La Cale, Pont-Réan // contact : 06 61 76 19 79

2^e tournoi national Yonex de badminton

Samedi 9 de 8h à 20h et dimanche 10 juin de 8h à 17h

Salles JP Loussouarn et Cosec // contact : 06 87 59 78 86

Spectacle des P'tits rats d'arts autour de Claude Ponti

Dimanche 10 juin à 15h

Espace Galatée // contact : 06 87 69 68 19

Trail du Boël de l'Athlétic Pont-Réan Guichen

Dimanche 10 juin à 9h

Pont-Réan // contact : trailduboel.free.fr

Course cycliste de l'ASPTT et course école du vélo

Dimanche 10 juin de 10h à 17h30

Rue du G^{al} Leclerc - Bourg de Guichen // contact : 06 15 19 89 09

Portes-ouvertes au Centre Équestre les 3 chênes

Dimanche 10 juin de 11h à 18h

Chauvignac, Guichen // facebook : eeeles3chênes

Stage de danse bretonne 6-10 ans de Dorh ha dorn

Samedi 16 juin de 14h30 à 16h

Salle J. Baker // contact : 06 32 75 74 91

Fête foraine dans le cadre de la St-Jean

Du vendredi 15 au dimanche 17 juin

Place G. Le Cornec et parking du groupe scolaire des Callunes

Fête de la Saint-Jean du Comité des fêtes

Samedi 16 juin à 19h30

Pl. de l'Église et abords Esp. Galatée // contact : 06 67 47 04 04

Regroupement voitures américaines - Tous sur le Pont

Dimanche 17 juin de 10h à 13h

Cale de Pont-Réan // contact : 06 81 32 67 75

Portes-ouvertes à Musicole

Du lundi 18 au samedi 23 juin

24 rue du Commandant Charcot // contact : 02 99 57 36 97

Championnat d'Ille-et-Vilaine de cyclisme sur route

Samedi 23 juin de 13h à 19h

Les Landes // contact : 06 15 19 89 09

Championnat d'Ille-et-Vilaine de l'Avenir (13-18 ans)

Dimanche 24 juin - cadets 10h, minimes 13h30, juniors 15h

Les Landes // contact : 06 15 19 89 09

Raid découverte des vallons de Vilaine de l'Ocas

Dimanche 24 juin à 8h

Cale, Pont-Réan // contact : 02 99 57 30 60

Jeudis des contes au Boël - C^{ie} Contes et merveilles

Jeudi 28 juin à 20h30

À proximité du Marin Boël // réservation : 02 99 42 25 69

10 ans de l'école Saint-Martin

Samedi 29 juin

Ecole Saint-Martin // contact : 02 99 57 03 56

Gala Zumb'Aya

Samedi 30 juin à 20h30

Espace Galatée // contact : 09 84 34 63 44

Pont-Réan fête la musique

Samedi 30 juin à partir de 18h

Tous les cafés et restos de l'Auberge de Réan au KF

Contact : 06 82 67 53 10

Juillet

Course des radeaux de Tous sur le Pont

Dimanche 1^{er} juillet de 9h à 18h

Cale, Pont-Réan // contact : toussurlepont@laposte.net

Jeudis des contes au Boël "Contes rouges !"

Jeudi 5 juillet à 20h30

À proximité du Marin Boël // réservation : 02 99 42 25 69

Inscription braderie du Comité des fêtes

Samedi 8 juillet de 9h à 12h

Les Halles // contact : 06 67 47 04 04

Animation jeunesse communautaire

Du 9 au 27 juillet

Complexe H. Brouillard Pont-Réan // contact : 02 99 57 06 43

Collecte de sang de l'Amicale des donateurs de sang

Mardi 10 juillet de 9h à 12h30 et de 15h30 à 18h30

Espace Galatée // contact : 06 72 82 15 64

Regroupement voitures américaines - Tous sur le Pont

Dimanche 15 juillet de 10h à 13h

Cale de Pont-Réan // contact : 06 81 32 67 75

Jeudis des contes au Boël "Moulins et meuniers"

Jeudi 26 juillet à 20h30

À proximité du Marin Boël // réservation : 02 99 42 25 69

Août

À dimanche au canal

Dimanche 5 août à partir de 12h

Pique-nique géant au bord de l'eau // contact : 02 23 47 02 09

Du 18 au 23 juin
Portes ouvertes à Musicole



Dimanche 24 juin
Raid des vallons de Vilaine



Du 9 au 27 juillet
Animations jeunesse

